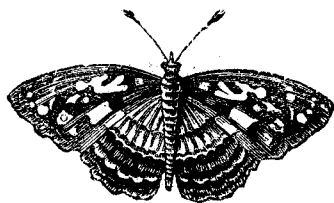


Le Journal paraît les Mercredis et Samedis. Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est de 6 fr. pour trois mois, 11 fr. pour six mois, 20 fr. pour l'année, et de 1 fr. de plus par trimestre pour les départemens. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé, franc de port, au rédacteur en chef, rue Longue, n° 2.



On s'abonne au bureau du Journal chez M. L. Boitel, imprimeur, quai Saint-Antoine, n° 36; MM. Gœury, place des Célestins; Louis Babeuf, rue Saint-Dominique, n° 2; Baron, libraire, rue Clermont; Bohaire, libraire, rue Puits-Gaillot, n° 9; Mademoiselle Felletas, au Cabine, littéraire, quai de l'Archevêché.

LE PAPILLON,

JOURNAL LITTÉRAIRE.



NUITS PARISIENNES (1).

CHAPITRE 2.^e

La Chaîne d'or.

pour s'achève; les chevaux anglais piaffent dans le bois de Boulogne, les coupés aux riches armoiries s'enfoncent dans les sombres allées; là l'aristocratie féminine oublie l'esclavage des salons dorés et le bonheur conjugal; l'aristocratie financière, le cours de la rente; et la diplomatie moscovite, la révolution de Juillet.

Ernest de B. et Henri de S., jeunes fashionables fort occupés à ne rien faire, tous deux sont auditeurs au conseil d'état, se rappellent les plaisirs de la veille, en songeant à ceux du lendemain.

— J'en ris encore, dit Ernest; que n'es-tu venu au bal d'Adolphe? nous étions tous fous! J'y ai fait une conquête.

— La petite Maria, reprend malicieusement Henri, t'a donc été infidèle?

— Non, j'en étais fatigué, et je l'ai quittée.

— Toi, si amoureux il y a deux jours!

— Mon ami, si tu connaissais ma nouvelle passion... Elle vaut cent Maria.

— Elle est donc...

— Ravissante... — A propos, que me conseilles-tu de lui donner? Voici une chaîne d'or que je lui ai promise en la reconduisant chez elle ce matin. Nous ne sommes sortis du bal qu'à cinq heures. Comment la trouves-tu!

— La chaîne?

— Parbleu, je ne te nommerai pas la danseuse, tu me la volerais. — Je l'ai achetée aujourd'hui.

— Trop belle, ma foi! surtout si tu dois être aussi constant avec ta nouvelle passion qu'avec les autres, ou plutôt si elle-même t'est aussi fidèle que Maria.

— C'est mal, Henri, tu t'amuses toujours à mes dépens. Mais je te prends au mot: une chaîne en or semblable à celle-ci et un souper au café anglais si...

— Quoi?

— Si cette fois je suis trompé. Elle est sage, ça n'a pas été sans peine que j'ai pu, moi...

— Touche-là, Ernest, j'accepte ton pari.

Il est dix heures. Une voiture de remise s'arrête dans la cour de Frascati; ce sont nos deux fashionables. Ernest seul en descend:

— Tiens, Henri, voilà ma chaîne; garde-la-moi jusqu'à demain. J'ai besoin, ce soir, de mes poches; je veux gagner mille francs pour donner à mes amis un bal comme le bal d'Adolphe.

— Prends-garde plutôt de payer toi-même celui de Frascati.

(1) Nous avons reçu de deux jeunes hommes du monde et hommes d'esprit, qui arrivent de Paris, une notice spécialement consacrée à peindre les mœurs de la capitale, et que nous donnerons tour à tour, comme esquisse, sous le titre général de *Nuits Parisiennes*.

Et Henri repart joyeux, s'applaudissant de n'être pas joueur, lui qui a perdu deux cents louis cet hiver à la bouillotte ; mais c'est dans les salons : là, comme on sait, tout est vertu.

Minuit ! Henri de S. a déjà vu les deux derniers actes de *Robert-le-Diable*. Le voilà dans ce long corridor éclairé par le gaz, près de cette petite porte d'où s'échappent à minuit, en costumes très-peu poétiques, les divinités et les Bayadères de notre grand Opéra. Lui aussi, il veut conquérir une danseuse ; la vertu de la vestale d'Ernest lui trotte par la tête. Il arrive à propos. Une jolie sylphide de dix-huit ans accepte son bras et une place en voiture jusque chez elle. Sa mère n'est point venue la chercher, Henri remplacera sa mère.

Et le cocher n'a pas encore fouetté ses chevaux, que Terpsichore (style Viennet) dit à son galant cavalier : Ah ça ! causons raison. Que voulez-vous faire pour moi ?

Henri, un peu surpris de ce brusque début, songe à la chaîne d'Ernest. Il hésite. Elle a pourtant des mains si douces, de si jolis yeux !...

— Mais causons donc raison, répète pour la troisième fois la danseuse.

Eh ! parbleu, acceptez cette chaîne ! répond enfin l'infidèle dépositaire, en déchirant le papier qui l'enveloppait ; cette chaîne d'or, elle est à toi !

La naïade bondit de joie et saute au cou d'Henri. Ma foi, vivent les chaînes pour opérer sur les vertus du ballet un aussi merveilleux effet que le budget sur certains appétits ministériels et la croix-d'honneur sur maints amours-propres. Vivent les chaînes ! elles sont les *clés d'or* de l'Opéra.

— Quel bonheur ! j'ai ce que je désirais depuis si long-temps... C'est Clémentine, c'est la danseuse qui parle ainsi. Pour Henri, bientôt lui-même il n'a plus rien aussi à désirer.

Le lendemain, notre beau joueur qui a beaucoup gagné à Frascati, car il a peu perdu, Henri de S. entre chez son ami. Il lui faut sa chaîne pour aller au rendez-vous qu'il a obtenu au fameux bal d'Adolphe.

— Ta chaîne ! donnée, mon ami !

— Et à qui ?

— D'honneur, on l'a trouvée charmante ; je te félicite et te remercie de ton bon goût. Je te la dois, voilà tout.

— Allons, pas de sottise plaisanterie, il me la faut, rends-la-moi. Je suis pressé ; allons donc, rends-la-moi.

En ce moment la porte s'ouvre. Qui paraît ? Clémentine, plus élégante que la veille à la sortie de l'Opéra, Clémentine parée d'une magnifique chaîne d'or. O surprise ! Ernest de B. reconnaît à la fois sa maîtresse et sa chaîne ; sa maîtresse, qui vient de lancer un doux regard à Henri ; sa chaîne, qui jette des

rayons de feu sur les blanches épaules de la danseuse.

Il allait se fâcher. Fort heureusement Henri, pour lequel tout s'explique, se rappelle et rappelle en riant à son ami le pari du bois de Boulogne ; il l'avait gagné à son insçu ; c'était presque en dormant.

Ernest vaincu s'efforce de rire à son tour ; mais il cache son dépit.

Pourquoi, Monsieur, murmurait Clémentine, un peu confuse, ne m'avez-vous pas donné la chaîne un jour plutôt ?

Et aussi, ajouta Henri, pourquoi diable avoir voulu parier avec moi ? Vrai Dieu ! il n'y a pas de ma faute. Maintenant es-tu content ?

— Oui, je le suis ; tu as trop bien gagné ton pari ; mais j'aurai ma revanche, je me vengerai !...

C'est ce qu'on dit toujours en pareil cas. Tout ce que je puis vous apprendre, c'est qu'Ernest qui avait déjà donné la chaîne, n'eut plus à payer que le souper.

Jeunes fashionables qui lorgnez chaque soir les jambes effilées des danseuses de l'Opéra, ne faites point, croyez-moi, de semblables paris avec vos amis, et surtout ne leur confiez pas de chaînes d'or.

ERNEST et SCIPION.

(Société anonyme.)

Nous nous faisons un plaisir d'insérer dans notre feuille les vers suivans, inspirés par la manie des suicides *précédés de vers*. Si cette légère plaisanterie pouvait guérir quelques écervelés de cette coupable disposition, l'auteur aurait fait à la fois de bons vers et une bonne action.

Tous les journaux qui ont rapporté ces suicides en ont plutôt plaint que blâmé les victimes ; peut-être n'est-ce pas le meilleur moyen de correction ; on tue souvent, en France surtout, un abus par le ridicule.

Comme eux, je veux vivant faire mon chant de mort !

Ecrire son trépas en prose cadencée,

-- Je voulais dire en vers. -- De la prose ! fi donc !

Fi ! c'est trop vite écrit ! -- Arrêter sa pensée

Sur son heure dernière, et la coucher au long

Sur beau papier vélin, en phrases bien ronflantes,

Faire de beaux adieux à la vie, aux amours,

A la gloire qu'on cherche et qui nous fuit toujours,

A la fortune aussi : (Détés inconstantes,

Ah ! daignez nous sourire, on ne se tuera plus)

C'est de nos jours un mal, un besoin, une rage,

Une contagion qui chez nous se propage ;

Elle m'atteint : je rêve aux beaux vers que j'ai lus,

Précédant maints trépas devenus à la mode ;

Mourir, c'est si tôt fait et surtout si commode !

Je veux les imiter ces trépas glorieux ;

Comme Escousse et Lebras, que mes derniers adieux

Au monde haïssable, aux femmes infidèles,
 Aux plaisirs d'ici-bas, qui pourtant sont bien doux,
 Précèdent le sommeil qui nous atteindra tous.
 Adieu, vous tous, adieu! *Je vais ployer mes ailes*(1);
Assez vécu! trente ans (2); je désire en finir;
 Ce tube sur mon front va *fraîchir* (3)... et partir...
 Pan! pan! Mais quelqu'un frappe; arrêtons, c'est Elise.
 Viendrait-elle assister à mon affreux trépas?
 La friponne veut voir s'accomplir ma sottise.
 Oui, oui, je veux mourir... mais mourir dans ses bras!

FABVIER.



THÉÂTRES.

Nous lisons dans la *Gazette des Théâtres* du 12 courant un article assez singulier, et qui prouve évidemment combien certaines personnes intéressées étaient prévenues d'avance de la scène qui devait avoir lieu le dimanche 8 au Grand-Théâtre, et combien elles lui prévoient une issue plus défavorable encore pour l'artiste qui devait en être la victime. Le correspondant officieux de la *Gazette des Théâtres*, correspondant que nous pourrions nommer au besoin, s'exprime ainsi :

« *Ludovic, le Serment, Robert-le-Diable*, nous rendront enfin nos virtuoses favoris; notre belle M^{me} Vadé-Bibre, qui porte si dignement la couronne de l'impératrice Joséphine, et la jolie M^{me} Valmont, et notre ami Tilly, qui chante si spirituellement la *Gasconne*, et Gustave Blès, et Eugène, et Germain, et... que sais-je, moi? Il faudrait les nommer tous, car tous sont en possession de la faveur publique; et, ce qu'il y a de plus étonnant, tous la méritent. »

On voit qu'on citait trois ouvrages à l'étude dans lesquels M. et M^{me} Derancourt ont chacun les principaux rôles; le correspondant qui ne pouvait l'ignorer, n'a pas jugé convenable de les nommer, les regardant sans doute comme déjà hors du théâtre; et si l'on réfléchit que cette lettre a nécessairement été écrite avant la catastrophe, il faudra convenir que celui qui l'a écrite savait d'avance ce qui arriverait à

Derancourt, ou qu'il est sorcier; il n'y a pas pour lui d'autre alternative. Heureusement le public ne s'associera pas à ces ignobles cabales, et plus certaines personnes mettront d'acharnement à poursuivre deux artistes zélés et pleins de talent, plus le public sera disposé à faire justice de ce ridicule acharnement. Il suffit qu'il soit bien averti, et, après ce que l'on vient de lire, il est impossible qu'il puisse douter de l'existence d'une cabale, et le public ne tolère que celles qu'il croit devoir faire lui-même, car celles-là seules sont loyales et légitimes.

Nous ne ferons point un reproche de tout ceci à M. le gérant de la *Gazette des Théâtres*, dont la loyauté est connue, ainsi que son dévouement aux intérêts des artistes; mais nous le plaindrons d'avoir un correspondant aussi passionné et aussi injuste que celui de Lyon. Nous ne reprocherons même pas à ce correspondant les éloges qu'il prodigue à tous les artistes sans distinction, car ces éloges sont mérités par chacun dans son emploi. Nous dirons seulement que le plaisir d'encenser les uns ne devrait pas rendre injuste pour les autres qui ont droit, sans contredit, aux mêmes hommages, comme premiers sujets et comme artistes de mérite.

La rentrée de M. Lecomte a eu lieu dimanche devant une nombreuse et brillante assemblée. Il a été accueilli à la fois à son entrée par de nombreux applaudissements et par quelques sifflets aigus. Cependant à la fin les braves l'ont emporté, et c'était justice; Lecomte au reste, quoique son jeu et son chant aient été un peu mous, a justifié, dans le rôle de Cortez, la bienveillance du public. M^{me} Bibre a fort bien chanté *Amazilly*, et s'est fait justement applaudir après l'air : *Je n'ai plus qu'un désir*. Au total le second acte de *Fernand Cortez* a été joué avec un ensemble remarquable et qui donne les plus heureuses espérances pour l'avenir.

Dans le divertissement nous avons vu reparaitre M^{lle} E. Guillermain qui est toujours décente, gracieuse et correcte, et qui a été revue avec plaisir. Martin et Finart ont dansé, le premier avec la légèreté piquante, et le second avec la correction précieuse qui les distinguent, et ont eu leur bonne part des bravos. Les débutants, homme et femme, qui nous arrivent d'Italie, n'ont pas paru d'une grande force. Peut-être avaient-ils peur? C'est ce que l'avenir nous apprendra. Au milieu de cette jolie armée chorégraphique, les honneurs de la soirée ont été et devaient être pour M^{me} Lecomte, toujours délicieuse de poses, toujours ravissante de grâce et de moëlleux. A elle donc la palme de la danse.

MODES.

Les fleurs d'été sur les chapeaux commencent à faire place à celles de l'automne; mais on n'aperçoit

(1) Escousse.

(2) Brunio.

(3) Louis Van Boyeren, de Courtrai.



presque plus de fleurs sur les chapeaux de paille de riz ; elles y sont remplacées par des rubans de taffetas ou des plumes.

Les chapeaux ont toujours une calotte étroite, et on la place toujours bien en arrière. On voit moins de bonnets ruchés en dedans des chapeaux.

Le corsage des robes peut être décolleté, pourvu qu'il soit garni d'une ruche de tulle de soie de même couleur. Les robes en *satins du Levant* sont de fort bon goût ; dans les réunions on en voit aussi beaucoup en mousseline de soie imprimées ou brodées.

La hauteur des chapeaux augmente tous les jours davantage ; ceux de nos élégans sont maintenant d'une hauteur presque démesurée ; on les appelle des *Luxor*.

Les basques des habits ont gagné en largeur ce qu'elles ont perdu en longueur. On porte indistinctement des collets à crans ou sans crans ; ils sont généralement en velours.

Les habits et redingottes bordés d'une tresse de soie posée à cheval sont toujours recherchés.

JOURNAL

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Ce journal paraît une fois par mois. Chaque livraison, composée de deux feuilles grand in-8°, contenant la valeur de 200 pages de l'in-8° ordinaire, est envoyée le 15 de chaque mois sous enveloppe et *franche de port*.

DIX FRANCS PAR AN,

Sans augmentation de prix pour les départements.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an.

Chaque abonné a le droit de consulter *gratuitement* sur toutes les questions d'intérêt public et privé, en matière administrative. Le Conseil institué auprès du journal est composé de :

MM. Odilon-Barrot, membre de la chambre des députés ; Crémieux, avocat à la cour de cassation ; Parquin, bâtonnier de l'ordre des avocats, membre du conseil municipal de Paris ; Hennequin, avocat à la cour royale ; Duvergier, avocat à la cour royale, auteur de la *Collection générale des Lois* ; Ponsolle, maire de Lyon, membre de la chambre des députés ; Delaborde, député, membre du conseil municipal de Paris ; Aristide Bone.

Les questions qui seront insérées dans le journal, ou adressées directement à la personne qui en aura la question au conseil.

Les questions qui seront insérées dans le journal, ou adressées directement à la personne qui en aura la question au conseil.

commune. Elle la sollicite de l'autorité sur les améliorations.

Cinq primes, d'une valeur totale de dix mille francs, seront accordées annuellement aux cinq abonnés qui, dans le cours de l'année, auront proposé les idées ou réalisé les projets les plus favorables au bien-être ou à l'industrie des communes.

Le 1^{er} numéro a paru le 15 août ; il contient :

1^o Un grand tableau synoptique et hiérarchique de l'administration générale de la France. A l'aide de ce tableau, chacun peut saisir d'un coup-d'œil l'ensemble de notre organisation constitutionnelle, et juger les différens degrés qu'il faut parcourir pour arriver à la solution d'une question ou d'une affaire administrative.

2^o La réponse à une consultation de M. le Maire d'Armet, près Meaux (Seine et Marne), délibérée par MM. Odilon-Barrot, Crémieux, Parquin, Hennequin, Dupin jeune, Duvergier, Delaborde, Bérigny, A. Bouée et Balson, membres du conseil du journal.

Une seconde consultation de M. le Maire de **, délibérée par les mêmes membres du conseil.

Une troisième consultation demandée par les habitans du hameau de Berval, section de la commune de Bonneuil, près Senlis (Oise), délibérée, idem.

Une quatrième consultation demandée par 80 habitans de la ville de Falaise (Calvados), délibérée, idem.

Une cinquième consultation demandée par M. le Maire d'Armet, délibérée, idem.

3^o Le texte de la loi municipale, avec un commentaire très-développé.

4^o Deux articles sur le pouvoir municipal et sur les lois en général.

5^o Une introduction à une série d'articles qui seront publiés sur les intérêts matériels des communes.

S'adresser *franco* à l'administration, rue de Hanôvre, n° 16, pour les abonnemens, envois, renseignemens et consultations.

On se trouve chez tous les libraires et dans les bureaux de postes et messageries.



LA

MODE DE PARIS,

JOURNAL DE LA TOILETTE ET DES NOUVEAUTÉS PARISIENNES,

Orné de dessins, gravures, modèles coloriés, etc.

PAR AN : 6 FRANCS.

1 fr. 50 c. de plus pour les départements.

Le troisième numéro, composé de deux feuilles, de dix articles et de quatre costumes coloriés, dont deux de femmes et deux d'hommes, a paru le premier septembre.

La *Mode de Paris* compte parmi ses collaborateurs des hommes de lettres et les artistes les plus distingués de la capitale, et paraît le 1^{er} de chaque mois.

On s'abonne au Bureau de la *Mode de Paris* :

A Paris, Place du Louvre, n° 48 ; chez tous les principaux libraires de France et de l'étranger, et chez MM. les

On n'est pas tenu de payer d'avance ; toute personne qui s'abonne a droit à un abonnement GRATIS.